LOTZHEIM

Blotz'Notes

05 Nouvelle Crèche

10 Au fil des jours

18 Infos

Bulletin Municipal

Octobre 2023

Site Internet : www.blotzheim.fr

Mairie de Blotzheim

Tél. : 03.89.68.40.09
Fax : 03.89.68.49.06
mairie@blotzheim.fr

Horaires d'ouverture:
Lundi: 9h-12h / 14h30-18h00
Mardi, mercredi, jeudi: 9h-12h / 14h30-17h30
Vendredi: 9h-12h / 14h30-17h00

Permanence de la municipalité
(et sur RDV)

Le Maire: mardi matin et jeudi après-midi

Les adjoints:

M. Lucien GASSER: le lundi de 15h30 à 16h30
Mme Sandrine SCHMITT: le jeudi de 10h30 à 11h30
M. Yves MAURER: le vendredi de 10h30 à 11h30
Mme Corinne STIMPFLING: le mercredi de 10h30 à 11h30
M. Pierre STOFFELBACH: le mardi de 10h30 à 11h30

Bâtiments Communaux

Bibliothèque municipale	03.89.68.91.28
Centre multi accueil	03.89.68.91.30
Périscolaire « Les Mikados »	03.89.68.43.69
Périscolaire « Les Ouistitis »	03.89.40.15.45

Enseignement

Ecole primaire Jules Ferry	
- maternelle Jeanne d'Arc	03.89.68.45.30
- élémentaire A. Schweitzer	03.89.68.40.60
Collège des Missions	03.89.68.42.42

Sommaire

3 Le mot du Maire
4 Combien ça coûte
5 Nouvelle crèche
8 Police municipale
9 Environnement
10 Au fil des jours
15 Etat civil
18 Infos

Chers Blotzheimoises et Blotzheimois,

Les événements récents nous ont douloureusement rappelé les défis colossaux qui nous attendent dans les années à venir. Défis climatiques, énergétiques, environnementaux mais aussi sociaux, tous particulièrement complexes et intriqués. Alors que nous devons agir dans l'urgence, ces défis nécessiteraient le temps de l'analyse et de la nuance. Nos communes, en première ligne pour les relever, le font avec des moyens toujours plus contraints et bien souvent des injonctions contradictoires.

Nous pensions nos richesses immenses et inépuisables mais nous nous sommes trompés. Le réchauffement climatique, les canicules, les sècheresses, les catastrophes naturelles nous ont brutalement réveillé. Aujourd'hui la forêt brule, la banquise fond, les glaciers disparaissent et l'état des nappes phréatiques est très préoccupant.

Malgré tout, nous n'avons pas d'autres choix que d'avancer collectivement, ensemble et pour tous, afin de maintenir nos services publics de qualité tout en œuvrant à notre niveau autant que faire se peut pour la qualité de notre environnement.

S'agissant des défis énergétiques et climatiques, la commune a finalisé le remplacement de l'ensemble du parc d'éclairage public en leds. Une campagne de plantation d'arbres sur différents sites de la ville sera réalisée d'ici la fin de l'année et des aménagements importants de l'Altebach et ses affluents sont en cours d'études concernant la problématique des inondations.

Nous apportons également une très grande vigilance à la solidité et la bonne santé de nos arbres.

Certains ont été coupés sur conseil de l'ONF, heureusement juste avant la tempête du 22 juin dernier. Malgré la polémique suscitée par une coupe en pleine nidification, nous étions soulagés de l'avoir faite et persuadés d'avoir ainsi évité des dégâts et des dangers pour notre population.

Quant à nos défis sociaux, leur résolution passe par l'effort continu que la Ville de Blotzheim apporte pour proposer, maintenir et perfectionner les services rendus à la population. En effet nos grands chantiers concernant la salle du foyer Saint-Léger, le pôle secours, le nouveau bâtiment de la crèche, la rénovation totale de la rue de la Chapelle avancent.

Nous avons également signé un contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du multi-accueil « Les Ptits Choux » qui est passé d'une gestion associative à une gestion privée par un prestataire de service, en l'occurrence la société « Les Petits Chaperons Rouges ».

Notre service de police municipale a également été renforcé et compte désormais trois policiers (2 policiers et 1 policière).

Tout est mis en œuvre pour conserver notre qualité de vie à Blotzheim, appréciée par nos administrés. Aussi il est navrant de constater que certaines personnes ne respectent rien et dégradent les équipements publics, les décorations florales et les aménagements réalisés par nos agents, et laissent sur place les déjections canines.

Les efforts quotidiens des agents des services techniques doivent être accompagnés d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de tous. Chacun doit se sentir concerné par notre cadre de vie et ne pas s'en remettre aux seules interventions de la commune dans ce domaine. C'est une affaire de fierté et de dignité ! Respecter l'environnement c'est aussi et avant tout respecter sa ville. ■

Votre Maire,
Jean-Paul MEYER

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Travaux et réalisations

Nous vous présentons sous cette rubrique les travaux et opérations réalisés par la commune.

Tous les chiffres sont exprimés en coût T.T.C.

Programme de voirie 2022

Ce programme portait sur deux portions de la rue des Pierres, l'une au niveau de l'intersection avec la rue des Sources et l'autre en bout de rue.

Ces aménagements avaient pour but de mieux gérer les écoulements et le stockage d'eau en cas de fortes pluies.

En bout de rue, des avaloirs ont été rajoutés et ceux existants ont été améliorés. Plus bas, un dispositif comprenant entre autres quatre puits perdus devant assurer le stockage d'une pluie dite centennale a été rajouté.

La réalisation de l'aménagement du reste de cette rue a été reporté d'une à deux années de façon à pouvoir vérifier si le dispositif de stockage mis en place sera suffisant ou s'il faudra encore rajouter d'autres puits perdus.

La réalisation de ce programme de voirie a coûté 295.000 €, honoraires et tous frais annexes compris (géomètre, espaces verts, éclairage public, etc.).

Equipements pour les services techniques

Les services techniques ont été dotés d'un nouveau Piaggio pour 27 000 €, en remplacement d'un véhicule de la même marque datant de 2009, et d'une remorque pour le transport des barrières de sécurité pour 3 000 €. ■

Chemins ruraux et forêt

Plusieurs portions de chemins ruraux ont été rénovées cette année pour une somme globale de 49.200 € et 13.800 € ont été dépensés pour des travaux de débroussaillages de divers chemins. En outre, 12.600 € ont été investis pour des travaux d'entretien et d'exploitation de la forêt communale.

Construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche

Le projet porte sur la construction d'un bâtiment multi-accueil permettant à terme l'accueil de 45 enfants entre 0 et 3 ans.

Ce projet, situé à l'angle des rues de l'Industrie et des Frères Brehm, porte sur une surface bâtie utile de 697 m² et 1.358 m² d'aménagements extérieurs.

L'entrée principale du projet a été placée Rue des Frères Brehm en façade Sud-Est de telle sorte que les terrasses des salles d'activités se retrouvent en façade Sud-Ouest pour éloigner les jeunes enfants des voitures et des gaz d'échappement. Cette configuration permet également d'ouvrir les salles d'activités sur de véritables espaces verts.

Un parvis ombragé par des arbres mène à l'entrée au centre de la façade principale, surplombé par un préau d'accueil composé de débords de toiture.

L'accueil donne sur un large hall central bordé d'un patio qui illumine tout l'espace d'accueil des enfants. Trois espaces distincts comprenant chacun une salle d'activité, des salles de repos et des terrasses couvertes sont prévus pour les petits, les moyens et les grands.

Une biberonnerie, une salle à manger, une salle de psychomotricité et des espaces d'expression artistique et Snoezelen (stimulation multisensorielle accompagnée et contrôlée) viennent compléter les aménagements dédiés aux enfants.

Les espaces pour le personnel sont composés d'un bureau de direction, d'une salle de repos et de réunion, de vestiaires et toilettes, d'une buanderie ainsi que d'un office traiteur pour la préparation des repas.

Un parc-jardin résilient, favorisant le contact avec la nature, sera créé pour les futures aires de jeux comportant également une zone nourrissons à l'écart des moyens et grands.

En phase d'avant-projet détaillé, le montant global des travaux est estimé à **2.640.000 €** (hors honoraires). Le forfait de rémunération du maître d'œuvre s'établit à **431.000 €** et les autres dépenses sont estimées à **416.000 €**, dont **294.000 €** de provisions pour travaux imprévus. Le coût total estimé s'élève ainsi à **3.488.000 €**.

Une subvention de la CAF dans le cadre du « plan rebond petite enfance » de **540.000 €** est d'ores et déjà acquise. Des demandes de subventions ont également été faites auprès d'autres financeurs institutionnels (Etat et Collectivité Européenne d'Alsace).

NB : tous les chiffres sont exprimés en valeur T.T.C.

Nouveau mode de gestion du multi-accueil

En janvier 2023, le conseil municipal avait approuvé le principe d'une concession de service public comme mode de gestion pour l'exploitation de la crèche « Les P'tits Choux ».

Suite à la procédure de mise en concurrence, et après négociation, l'offre de la société « Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) » a été retenue. Le contrat de délégation de service public est conclu pour une durée de 7 ans à compter du 1er septembre 2023, soit jusqu'au 31 août 2030. LPCR, société créé en 2000, est expert dans le domaine de la petite enfance. Elle gère actuellement plus de 2 800 places de crèche sous gestion pour le compte de collectivités et est implantée localement (Blotzheim, Huningue, Hésingue et Saint-Louis).

L'offre de LPCR correspond aux attentes de la commune, notamment en ce qui concerne la qualité du projet d'établissement, l'organisation du service, les actions mises en œuvre pour développer la fréquentation de la structure, les moyens mis en place pour l'exploitation du service, l'engagement social et le plan de formation du personnel, les modalités du suivi médical, la qualité des repas et l'organisation de la restauration. Le personnel actuel sera repris dans les mêmes conditions contractuelles et en maintenant le salaire actuel, cette dernière disposition étant imposée par la loi.

Le concessionnaire accueille les enfants selon trois principaux types d'accueils : réguliers, occasionnels et d'urgence.

Les pré-inscriptions se feront sur le site internet de LPCR ou directement auprès de la crèche « Les P'tits Choux ».

LPCR proposeront la mise en place d'une commission d'admission qui permet d'avoir une lisibilité sur les critères et les conditions d'admission des enfants. Priorité sera toujours donnée aux enfants des habitants de Blotzheim.

Ouverture du service inchangée du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'exploitation du multi-accueil sera maintenue dans le bâtiment actuel jusqu'au mois d'août 2025 avec 32 places. Après le déménagement dans le nouveau bâtiment, assuré par LPCR, 45 enfants (15 bébés, 15 moyens et 15 grands) pourront être accueillis. L'aménagement intérieur de la nouvelle structure sera assuré par LPCR, qui assurent également en totalité les charges nécessaires à l'exploitation du service concédé. Les ressources du concessionnaire se décomposent comme suit : participation des familles, prestation de service unique (PSU) et bonus versés par la CAF dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG) et une compensation financière de la commune.

Le montant de la compensation nette sur la totalité du contrat (7 ans) s'élève à 1.881.244 € (ce qui représente un peu moins de 270.000 €/année), soit une moyenne de 6.240 € par place et par an. ■

Pourquoi ce changement ?

Il était nécessaire de sécuriser juridiquement et sur le plan organisationnel ce service à la population. Avec la gestion associative, tout reposait sur des parents bénévoles (association d'utilisateurs) prenant des responsabilités importantes. Ainsi, le ou la président(e) devenait de facto « chef » d'une entreprise de 15 salariés avec toutes les responsabilités administratives et judiciaires qui en découlent et devait le plus souvent prendre sur son temps libre pour assurer sa fonction bénévole.

Face à l'augmentation à venir du nombre d'enfants accueillis, cette situation devenait de plus en plus précaire et contraignante.

Une page est tournée après 22 années

Lors de la séance du conseil municipal du 27 juillet, le Maire a tenu à remercier l'ensemble des personnes qui de près ou de loin ont participé à cette aventure.

Tout d'abord, il a exprimé un vif remerciement à toutes les présidentes et présidents qui se sont succédés tout au long de ses vingt-deux années d'existence pour leur professionnalisme et leur dévouement sans faille pour la pérennité de cette structure, sans aucune contrepartie financière. Et, bien sûr, la dernière présidente en date Mme Céline PATISSIER, en place depuis sept années, qui a eu entre autres la lourde charge de s'occuper de la transition du devenir de cette structure dans le cadre du nouveau mode de gestion.

Des remerciements ont également été exprimés à l'ensemble du personnel, directrices, animatrices, partenaires sociaux et services de la ville de Blotzheim pour tout le travail accompli pour le bien-être des enfants fréquentant le multi-accueil.

Durant cette longue période, plusieurs adjointes au maire en charge de l'enfance et de la jeunesse ont été impliquées dans le suivi de cette structure. Tout d'abord, avant les élections de 2001, Mme Yolande WINTZERITH, puis successivement Mmes Francine WITTISCHE, Françoise SCHOFFMANN, Stéfania EHKIRCH et pour finir l'adjointe en place, Mme Corinne STIMPFLING.

Sans le soutien, professionnel ou bénévole, de toutes ces personnes, cette structure n'aurait pas eu le développement qu'elle a connu durant ces deux décennies. ■

Si l'accueil de votre enfant à la crèche est régulier, vous avez priorité pour l'inscription au périscolaire « Les Ouistitis ». Pensez néanmoins à l'inscrire dès le début de l'année pour une rentrée en septembre, la transition n'étant pas automatique.

Police municipale

L'équipe de la police municipale qui compte à présent trois policiers municipaux est au complet. Mme Sandra LICHTLE et M. Olivier BERNARD-MOES sont arrivés respectivement le 20 septembre et le 20 juillet derniers. Cette augmentation d'effectif permet d'avoir des plages de présences quotidiennes plus étendues.

De gauche à droite :
Sandra LICHTLE, Bruno LEQUIN et Olivier BERNARD-MOES

Et que fait la police ?

En 2021, année de création du service, et pour répondre à toutes les obligations réglementaires, beaucoup de tâches administratives ont occupé le chef de la police Bruno LEQUIN, avec la mise en place de conventions et partenariats avec les différents acteurs judiciaires et administratifs, dont la gendarmerie nationale, l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions, la Brigade Verte, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour les formations et les séances d'entrainements au maniement des armes, les autorisations de port d'armes, la fourrière, etc.

Les statistiques pour 2022, avec la présence de deux policiers plus souvent sur le terrain, montrent que les tâches sont multiples et souvent inconnues de la population :

- traitement de 164 mains courantes dont, pour ne citer que les plus importantes, 36 pour différents de voisinage, nuisances diverses, perturbateurs, 24 pour faits troublants ou individus/véhicules suspects, 15 pour vols, 11 pour accidents, 8 pour divagations d'animaux ;
- verbalisations en tous genres : 341, dont 216 pour stationnement gênant ou interdit (dont la majeure partie concerne les verbalisations quotidiennes des caravanes de Citoyens Français Itinérants, appelés communément « gens du voyage », lorsqu'ils sont sur domaine public) ;
- 42 contrôles radar ayant entrainé 35 verbalisations ;
- visualisation des images vidéo pour recherche de preuves suite à des incivilités ou sur réquisition des différentes compagnies de gendarmerie du sud du département. Ces recherches peuvent être chronophages en l'absence de précisions d'une tranche horaire ;
- mise à jour et tenue des dossiers chiens catégorisés ;
- suivi des opérations tranquillités vacances en partenariat avec la gendarmerie nationale ;
- prévention routière dans les classes de CM1 et CM2 à l'école primaire Jules Ferry ;
- gestion des objets trouvés ;
- contacts avec les administrés ainsi que les partenaires administratifs ou judiciaires. ■

Sandra LICHTLE était cheffe de poste à la police municipale de Cernay de 1998 à 2021 et adjointe au chef de poste à la police municipale de Soultz de 2021 à 2023.

Olivier BERNARD-MOES était sous-officier de gendarmerie de 1991 à 2009. Il a par la suite été chef de service à la police municipale de Rixheim.

Abattage d'arbres

Lorsque le Maire de Blotzheim est obligé, en accord avec la municipalité, de décider de faire abattre des arbres, ce n'est ni par plaisir ni pour occuper les employés des espaces verts, mais bien par nécessité afin de garantir la sécurité des personnes et des biens.

Tout a commencé début juin. Une première intervention a été commanditée et menée par la société BARTH et SCHNEIDER, suite à la chute d'un saule qui s'est abattu sur la terrasse des propriétaires du N° 3 allée Napoléon Empereur et dans le ruisseau. Une seconde intervention a été programmée, menée par la société ELAGAGE ET PAYSAGE DU HAUT-RHIN, après avoir été alerté par le propriétaire du N° 1 allée Napoléon Empereur de la présence d'arbres très hauts et en mauvaise santé qui menaçaient de tomber.

Après constatation par des professionnels des espaces verts de la dangerosité de certains de ces arbres (une dizaine), une opération de coupe a été menée très rapidement, ceci dans un souci de sécurité et afin d'éviter un drame qui serait inévitablement survenu.

C'est d'ailleurs une véritable chance que ces opérations aient pu avoir lieu avant la tempête du 22 juin dernier, avec des vents avoisinant les 130 km/h, car cela a permis d'éviter une inondation du quartier ou des arbres tombés sur des habitations. ■

« Qui a déjà vu tomber un noyer ? »

Extrait de l'article de presse « à charge » paru dans les quotidiens régionaux le 26 juin :
« Les aulnes tiennent les berges, et qui a déjà vu tomber un noyer ? fait remarquer Bruno Frey. ».

Ci-dessous, la photo d'un noyer déraciné par la tempête du 22 juin, soit 4 jours avant la parution de l'article …

Rappelons aussi que le service des espaces verts de la commune installe chaque année entre 10 et 20 nichoirs dans nos arbres afin de préserver les oiseaux (voir infos dans l'édition d'avril 2023).

Arrêté préfectoral

L'arrêté préfectoral en vigueur dans notre département qui interdit d'effectuer tous travaux sur les haies (petit groupe d'arbustes et d'arbres) sur une période allant du 15 mars au 31 juillet en raison de la nidification est connu de nos services, néanmoins, conformément à son article 4, des dérogations sont possibles pour des travaux nécessaires à la sécurité publique. ■

Obligations du maire

En tant que titulaire des pouvoirs de police municipale, la responsabilité du maire peut être engagée pénalement en cas de dommages causés par un risque majeur.

C'est dans ce contexte que le maire a une obligation de prévention en cas de danger grave et imminent. ■

Retour sur images

Les louveteaux du groupe scout « La Forge » (Eclaireurs Evangéliques de France) de Saint-Louis ont eu l'occasion de mettre en pratique leur sens du service lors de l'opération **Haut-Rhin Propre**. Bien que l'événement ait été annulé à cause du mauvais temps, ils étaient très motivés et les seuls à oser affronter la météo exécrable, et ont tenu à faire le nettoyage des rues Clément Ader, de l'Aéroport et de l'Ancien Stade (comme le disait Baden Powell : « Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des scouts mal équipés »).

Le groupe scout « La Forge » a débuté en mars 1998. Il est composé de 3 branches : les Louveteaux pour les enfants de 8 à 11 ans, les Eclaireurs pour les 12-17 ans et les Routiers pour les 17-21 ans. Nous nous retrouvons le samedi tous les 15 jours, à Blotzheim pour les Eclaireurs et à Hésingue pour les Louveteaux. Cette année, nous accueillons 52 enfants qui vivent des temps forts dans les camps, week-ends et autres sorties que nous organisons tout au long de l'année.

Laetitia Greiner, coordinatrice du groupe

Comme les orages grondaient tout autour de Blotzheim, la cérémonie de la **commémoration du 8 mai** a été tenue en deux temps. Tout d'abord, le Maire, entouré par les personnalités présentes, a effectué le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts. Le reste de la cérémonie s'est ensuite déroulé dans la salle du palais Beau Bourg, en présence des associations locales. A la fin de la cérémonie, MM René KOPFHAMMER et Christian TACHOT ont été décorés de la médaille du Djebel en bronze. La soirée a été clôturée par un moment convivial autour d'un buffet.

«Die Jungen Zellberger», «Graziano», «Maria da Vinci», «Reiner Kirsten» ou encore «Susal, die Partyhexe», il y en avait pour tous les gouts des adeptes de la musique folklorique lors de l'édition 2023 de la **Blotzner Party Night**, organisée fin mai par la Ville de Blotzheim en collaboration avec quatre associations locales. Tout le monde a pu apprécier, dans une belle ambiance musicale et festive, le talent d'animation de ces artistes surtout connus en Autriche et en Allemagne.

La météo était au beau fixe pour cette nouvelle édition de la **fête de la musique** qui s'est déroulée, comme l'année dernière, dans le beau cadre qu'offre la place de l'Hôtel de Ville et son parc adjacent. Le début de la soirée a été marqué par un tour de chants des enfants du périscolaire qui ont laissé par la suite le groupe «CrocKsTrio» assurer l'animation musicale et dansante de la soirée. La restauration a été assurée par la musique municipale et l'amicale du personnel communal de Blotzheim.

Deux orchestres pour l'animation musicale, le groupe «Rino Lombardi» dans la salle Hector Berlioz et l'orchestre «Holatrio Hopsasa» à l'extérieur, une météo presque trop chaude et un parking noir de monde, tous les ingrédients étaient réunis pour une belle **nuit tricolore**. Les enfants ont eu droit, comme à l'accoutumée, à des séances gratuites de maquillage et au traditionnel lâcher de ballons. Le spectacle pyrotechnique offert comme tous les ans à la population de Blotzheim et des alentours a, quant à lui, et au vu des applaudissements nourris, ravi l'ensemble des personnes présentes. ■

Des enfants comblés et de plus en plus nombreux dans nos accueils de loisirs d'été

L'été 2023 a fait le plein avec 348 enfants et jeunes accueillis durant la période estivale dont 104 chez les Ouistitis (3-6 ans), 151 chez les Mikados (6-11 ans), soit presque le double par rapport à 2022, et 93 à l'Animation Jeunesse (11-17 ans).

Un été tout en couleur chez les Ouistitis

Tout au long des vacances d'été, la centaine de Ouistitis accueillis ont été plongés dans différents thèmes proposés par l'équipe d'animation.

Durant la première semaine, nos petits « Minimoys » ont découvert tout un monde fantastique et miniature, en terminant avec une sortie au Vivarium du Moulin de Lautenbach-Zell afin de pouvoir observer toutes les petites bêtes qui nous entourent.

Place ensuite à une semaine pleine de gourmandises avec Charlie et sa célèbre Chocolaterie. Ateliers pâtisserie, bricolages hauts en couleurs et une sortie à Cigoland étaient au programme.

Pour la dernière semaine avant les congés d'été, les Ouistitis ont enfilé leurs tongs et leurs lunettes de soleil pour rejoindre « Le Camping des Ouistitis ». Danse de l'été, pêche aux canards et autres activités estivales étaient au programme, ainsi qu'une sortie accrobranches.

Trois jours « Aventure » ont également été proposés aux plus grands : accrobranche, nuit dans un camping, animations nature, repas en ferme auberge… mais malheureusement, suite aux conditions météorologiques, le programme de la première journée a dû être repensé. Nos aventuriers se sont donc rendus dans une structure de jeux, puis au bowling, ce qui ne leur a pas déplu !

Après 3 semaines de repos, les enfants et les animateurs se sont retrouvés pour se raconter tous leurs souvenirs de vacances !

« Le Petit Prince » et « Sous l'océan » ont rythmé les 2 semaines de pré-rentrée avec des animations en tous genres, ainsi qu'une sortie au Parc du Petit Prince, puis au zoo de Bâle.

Parallèlement, un programme spécial a été mis en place afin d'accueillir les « mini-Ouistitis » inscrits pour rejoindre la tribu dès la rentrée ! Ils se sont rapidement intégrés à la vie de l'Accueil de Loisirs et se sont très vite sentis à l'aise ! ■

Un été inoubliable chez les Mikados

Un programme estival bien chargé en activités a été proposé par l'Accueil de Loisirs « les Mikados » à 151 enfants de 6 à 11 ans.

Dès l'ouverture de la saison estivale, les enfants ont été accueillis dans un monde de jeux TV où chaque jour apportait un nouveau défi à relever. Des énigmes de logique aux défis physiques, en passant par des épreuves de rapidité, les activités variées étaient conçues pour inciter les enfants à travailler en équipe, à réfléchir rapidement et à relever des défis amusants.

Chaque fin de semaine, les enfants ont pu profiter d'une sortie attrayante dont une journée au parc Accrobranche à la Bresse, une visite au parc du Petit Prince et à Europa-Park. En parallèle des journées traditionnelles au centre, des enfants avaient pu s'inscrire à des semaines spécifiques.

La première semaine : séjour à la Bresse avec au programme Laser Forest au lac de Kruth, visite de la montagne des Lamas, tir à l'arc, randonnée en VTT, escalade, randonnée dans les montagnes, Accrobranche au bol d'air, pétanque.

La deuxième semaine : trois jours à la boulangerie « Welter » de Blotzheim où les enfants ont préparé, garni et emballé des petits gâteaux qu'ils ont pu par la suite vendre sur la place de l'Eglise. Les profits ont été reversés par M. Welter aux Mikados sous forme de carte cadeau pour l'achat de matériel pédagogique pour les enfants.

La dernière semaine : quatre jours au plan d'eau de Reiningue. Nos apprentis marins ont pu s'initier à la voile et au catamaran. Le groupe a pu profiter pleinement du lieu paisible en passant deux nuits sous tente au plan d'eau ! Une journée à Europa-Park a conclu la semaine.

En août, l'équipe pédagogique a élaboré un programme de détente pour un retour de vacances en douceur avec des jeux d'eau, du bricolage en argile, des grands jeux, du scrapbooking et plein d'autres activités. Les plus sportifs ont pu profiter d'une randonnée à vélo. Deux sorties étaient au programme : l'une à la ferme pédagogique de Bouxwiller et l'autre à l'étang de pêche de Blotzheim. L'équipe des Mikados tient à remercier chaleureusement l'association de pêche pour leur accueil.

Une soirée de fin d'été a été organisée pour les parents, les enfants et les animateurs. Au programme, un Cluedo grandeur nature accompagné de tartes flambées à volonté. ■

Un été sportif et ensoleillé pour l'Animation Jeunesse

Cinq semaines d'animation ont été proposées, quatre en juillet et une fin août pour 93 jeunes de 11 à 17 ans. Pour démarrer l'été les jeunes ont participé à une semaine « Aqua-sensations » où ils ont pu découvrir de multiples activités aquatiques, en particulier le wakeboard à East-Park et le bodyboard sur la vague artificielle à Cernay. Un mini-séjour complétait la semaine pendant lequel les jeunes ont dévalé les pentes de water jump à Lauterbourg, ont découvert Strasbourg de l'intérieur avec une balade en canoés passant par la Petite France jusqu'au parlement Européen, pour terminer leur périple à la plage de Colmar Houssen.

La deuxième semaine était très variée et proposait des activités diverses.

Les jeunes ont pu découvrir le tir à l'arc et le tennis. Ils ont participé à un mini séjour entre Rulantica et le parc Alsace Aventure où ils ont grimpé au plus haut des parcours d'accrobranche et ont traversé à grande vitesse la vallée des tyroliennes. Une journée « escape game » et mini-golf clôturait la semaine.

La troisième semaine, les ados sont partis pour un séjour en Ardèche. Ils ont été hébergés au CREPS de Vallon Pont d'Arc, un hébergement de qualité avec des chambres entièrement neuves et une situation plus que privilégiée à 100 mètres seulement de la rivière Ardèche. La semaine a démarré dès le dimanche avec une initiation au VTT, puis les jeunes ont pu découvrir des activités spécifiques entre montagne et rivière comme le canyoning ou la « via cordatta » (randonnée au-dessus de la rivière accrochés par des cordes à la falaise). Des moments de détente et de rafraîchissements étaient aussi programmés comme la baignade au lac de Villefort ou dans la rivière Ardèche. La descente de l'Ardèche en canoé avec le passage sous le fameux Pont d'Arc a été l'activité phare du séjour. La semaine a été complétée par des épreuves par équipe comme le « run and bike » (1 vélo pour deux participants à se partager pour terminer le parcours le plus rapidement possible) et le biathlon d'été (épreuve entre course et adresse avec du VTT, de la course à pied et du tir à l'arc).

La dernière semaine de juillet portait sur le thème de la vitesse et des sports mécaniques. Entre karting, quad et gyropode les jeunes ont apprécié manier différents engins motorisés. Côté vitesse ils ont également été gâtés en sensations lors du mini-séjour à La Bresse. Les jeunes ont glissé le long de la tyrolienne à virage de Bol d'Air, ont été propulsé dans les airs par un élastique ascensionnel et ont pu faire plusieurs descentes de luge d'été « la Schlitte Mountain ».

Pour clôturer cette saison, une semaine d'animation était aussi proposée aux jeunes fin août. Cette semaine qui était organisée autour du thème aquatique a dû être modifiée suite à des annulations de dernière minute de prestataires et aux caprices de la météo. Finalement les jeunes ont découvert le maniement des voiliers à Reiningue, ont profité d'une journée détente baignade et toboggans à Laguna Badeland et ont pratiqué toutes les activités proposées par East-Park à Bartenheim à savoir le wakeboard sur câble tracté, le stand up paddle et l'Aqua Park. La semaine s'est terminée sur une magnifique journée à Europa-Park ainsi qu'une sortie au cinéma La Coupole. ■

Contact 3-6 ans :
Accueil de loisirs « Les Ouistitis »
1a, avenue Nathan Katz - 68730 BLOTZHEIM
Tél : 03 89 40 15 45 - mairie.ouistitis@blotzheim.fr

Contact 6-11 ans :
Centre de loisirs « Les Mikados »
19a, rue du Foyer - 68730 BLOTZHEIM
Tél : 03 89 68 43 69 - mairie.mikados@blotzheim.fr

Contact 11-17 ans :
Schmitter Cédric - Service jeunesse et sports
3, rue du Rhin - 68730 BLOTZHEIM
Tél : 03.89.68.40.09 - mairie.jeunesse@blotzheim.fr

Naissances

Le 23 février à Mulhouse
Anaïs DJOUAD - BENSAFI

Le 10 mars à Mulhouse
Marlon CAHANI - PEÇAKU

Le 22 avril à Mulhouse
Martin BAUMANN - KOSETTY

Le 13 juin à Mulhouse
Nathaniel KREIDER – GYGER

Le 17 juin à Mulhouse
Emilly REICHENBACH - TORRES

Décès

Le 14 Janvier à Mulhouse
Antoine PETER – 88 ans

Le 9 Février à Mulhouse
Rudolf ALTMEYER – 81 ans

Le 27 février à Blotzheim
Jean Antoine ZIEGELTRUM – 89 ans

Le 05 mars à Mulhouse
Richard STOESSEL – 79 ans

Le 7 avril à Blotzheim
Paul WENDORF – 72 ans

Le 19 avril à Mulhouse
Gérard BERTAPELLE – 87 ans

Le 23 avril à Blotzheim
Danièle GASSER – 71 ans

Le 30 avril à Blotzheim
Slavoljub NASTIC - 74 ans

Le 19 mai à Mulhouse
Jean SCHMITT – 70 ans

Le 19 mai à Mulhouse
Jean-Claude GOETSCHY – 63 ans

Le 29 mai à Kembs
Liselotte RUDIN veuve MÜLLER – 77 ans

Le 8 juin à Mulhouse
Danièle SCHERRER épouse GRIMONT – 67 ans

Le 17 juin à Blotzheim
Rémy MULHAUPT – 63 ans

Le 20 juin à Mulhouse
Georges BENOIT – 77 ans

Le 25 juin à Mulhouse
Albert GASSER – 85 ans

Le 26 juin à Mulhouse
Pierre STACHOWIAK – 68 ans

Mariages célébrés à Blotzheim

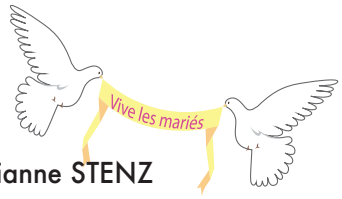

Le 31 mars
Thierry KOELL & Evelyne BECHER

Le 15 avril
Patrick SEGURET & Joëlle BAUMGARTNER

Le 29 avril
Jordan CAZENAVE & Charlène BERNARD

Le 6 mai
Alexandre PIERRE & Noémie BOURNIQUEY

Le 13 mai
Jacques DESSERICH & Marianne STENZ

Le 27 mai
Behan NEMCE & Vezira ESE

Le 17 juin
Antonio MAIOLINO & Alexandra HÖFLER

Le 17 juin
Léon USCERI & Violette BAUMANN

Baptême civil

Le 17 juin
Malone REY

ANNIVERSAIRES REMARQUABLES

(Novembre 2023 - Avril 2024)

3 novembre	**EBY Hélène (née BAUMANN)**	4 rue Ferme du Liesbach	90 ans
21 novembre	**MULHAUPT Marie-Hélène (née JACOB)**	3 rue des Pierres	90 ans
28 novembre	**MULLER Emile**	22 rue de la Chapelle	85 ans
8 décembre	**MULLER Juliette (née SPINHIRNY)**	15 rue de Village-Neuf	85 ans
21 décembre	**SCHMITT Maurice**	33 rue des Romains	90 ans
25 janvier	**MEYER Germaine (née SCHNELL)**	3 impasse des Sapins	90 ans
31 janvier	**KÄGI Anita (née ABRECHT BENVENUTA)**	9 rue du Moulin	90 ans
15 février	**COMOLI Suzanne (née LAHEURTE)**	EHPAD du Lertzbach Saint-Louis	95 ans
23 février	**STOFFELBACH Yvette (née MELLINGER)**	9 rue du Moulin	85 ans
21 mars	**MAHLER Joseph**	15B rue Alma	80 ans
7 avril	**GLAZS Aleksandrs**	13 rue des Etangs	85 ans
24 avril	**MENDES SERRA Rosa (née ANTUNES)**	6 rue de l'Industrie	80 ans

NOCES D'OR : 50 ans de mariage

30 novembre	**ROSE Norbert et Gabrielle (née MOLL)**	6B rue des Etangs
11 janvier	**SERIKET Ali et Martine (née HEINRICH)**	27C rue de la Gare

NOCES D'ORCHIDÉE : 55 ans de mariage

2 avril	**HUEBER Jean-Marie et Yvonne (née GARCIA)**	2 impasse de Laurède
12 avril	**BEN LAHSENE Christian et Martine (née FRANCOIS)**	30 rue du Rhin

NOCES DE DIAMANT : 60 ans de mariage

24 avril	**MEYER Gérard et Danielle (née MILLION)**	5 rue des Etangs

Toutes les personnes (ou leurs représentants légaux) ont donné leur accord pour la publication des informations dans cette rubrique, conformément à la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD) et aux dispositions de l'article 9 du Code Civil.

Echos du Senior's Club

Après la dernière sortie au théâtre alsacien de Hagenthal-le-Bas l'excursion « déjeuner croisière asperges » sur le Rhin a eu lieu le 19 mai avec 78 participants qui ont apprécié cette sortie par une belle journée de printemps et dans une bonne ambiance, pour le plus grand bonheur des convives.

A la dernière rencontre des après-midi récréatifs de la saison, les habitués se sont vu proposer une collation (Knacks, fromages, etc…) afin de clore une belle saison 2022/2023 dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous sommes heureux de nous revoir depuis septembre et d'accueillir éventuellement de nouveaux jeunes seniors.

Nous avons entamé la saison 2023/2024 avec la traditionnelle sortie « Carpes frites » qui rencontre toujours un vif succès. ■

Maryvonne et Huguette

Sìch isetza fer d'Sprooch

Salu binander,do bìn ìch weder mìt mim elsasser Ecka

Im Friejohr bìn ìch iglàda gseh fer d'Pris Verleihung vo da Schwalmala vom « Friejohr fer unsri Sproch. »
Ich bìn eberracht gse wia vil doch no elsassich reda.
Sìn Litt vo Gédéchtlé un Biacher schriba, Kinderlé vo singa oder sìch ver unsi Sproch un Traditiona isetza.
Ich mecht a Gedichtlé vum Mr Albert Hascher vo Ober-Michelbach bringa.
Er ìch mit ma Schwalmala üszeichnet worda und s'häist d'Mamama im Gàrta.

Im Friejohr chà si's nìt erwàrta
Bis Si chà in dr Gàrta
Go schara ùn hàcka
As ìsch nìt zùm làcha.
In ehrem hocha àlter
Duet Si no wia a jùngi schàffa.
Si saït un setzt àllerhànd fer Gmiess :
Zeibala, Chrütt,Rädig ùn Salad
In Rei ùn Gleïd Cherzagràd
Potiron, Tomàta ùn Bohna
Un no viel mehr, Si düet sìch gàr nìt schona.
Si nimmt nìt amol dr Zitt fer Zoba ùf s'Banglé sìtza
Denn wenn's nìt ragnet, muess Si no àlles go sprìtza.

Aber wenn àm Dàg d'Sùnna schient ùn z'Nàcht a wàrma Raga
So isch dass wia a Gottessaga.
Un dr no goht's gàr nìt làng chà Si ìm Gàrta go hohla Tomàta, Salàd, Rädig ùn gànzi Schesla voll Bohna.
Dr no hät Mamama a grossi Freid
Si hät's scho magmol gseit :
D'Nàtür düet eim doch belohna
Wenn ma chà g'schnall ìm Gàrta a Chepflé Salàd hohla.

Wia dìr wissa, mach ìch em Folklore Klub vo St Louis mìt. A Mitglid vo uns ech mìt ma Schwalmala üszeichnet worda. Es setzt sìch sehr fer d'elsasser Tanz Tracht i.

Ich hoff das Gédichtlé het euch gfàlla.

Bis zum nächta mol. Blibet gsund ■

Euri Edith Bixel

Taille des haies et arbustes

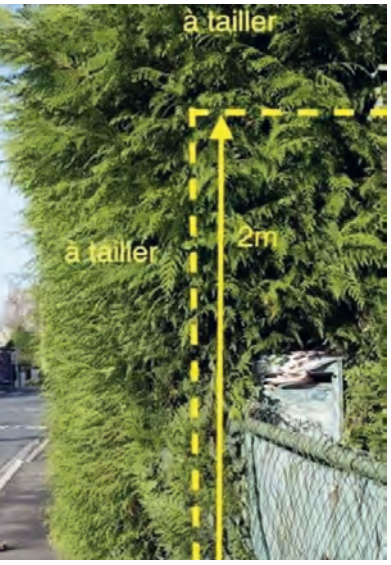

Le droit du domaine public stipule que les haies et arbustes situés en bordure de voirie doivent être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété. Les arbres doivent être élagués de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile (surtout au niveau d'un carrefour), les réseaux aériens, ou susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public.
En milieu urbain, la taille est autorisée toute l'année. Néanmoins, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) invitent les particuliers à éviter la taille et l'élagage du 15 mars au 31 juillet, pendant la période de nidification des oiseaux, ou tout au moins de s'assurer qu'aucun nid n'est présent avant d'entreprendre la taille.
A cette occasion nous vous rappelons également les distances à respecter par rapport à la limite de propriété pour la plantation d'arbres et arbustes : au moins 50 cm pour des végétaux de moins de 2 m de haut et au moins 2 m si la plantation dépasse 2 mètres. ■

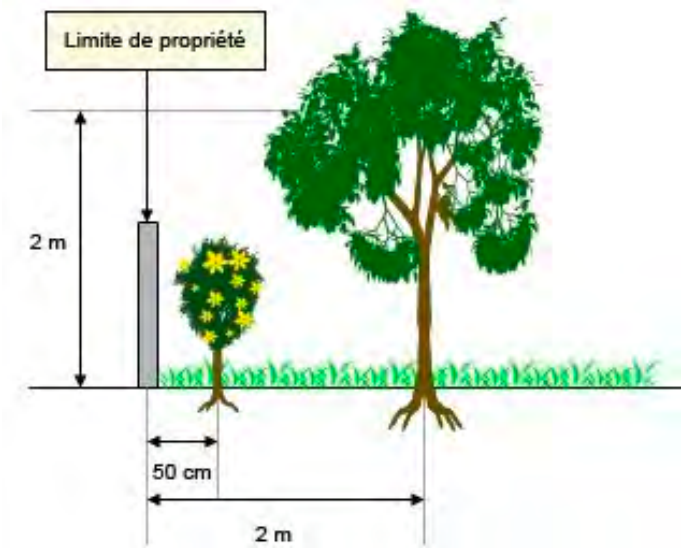

Article 673 du code civil : si des branches ou des haies dépassent sur la voie publique, le trottoir ou la rue, la mairie peut agir contre le propriétaire du terrain sur lequel est planté l'arbre ou la haie.

Entretien des trottoirs

Le désherbage et le nettoyage des trottoirs, au droit de la façade ou de la clôture des riverains, fait partie des obligations des occupants (propriétaires ou locataires).
Cela contribue à notre qualité de vie et à une image positive de notre commune. Cette obligation concerne les herbes folles, les feuilles, la neige, le verglas. L'entretien des caniveaux et des bordures de trottoirs est par contre assuré par les agents des services techniques. ■

Animaux blessés

Vous trouvez un animal sauvage blessé, que faire ?

- Contactez la « Brigade Verte du Haut-Rhin » au 03 89 74 84 04 du lundi au vendredi de 8 à 18 heure qui prendra en charge l'animal et pourra l'acheminer vers un centre de soins.
- Contactez un centre de soins spécialisé :
  - Sentinelle Nature Alsace à Hunawihr - Haut-Rhin - 06.60.10.30.86 - 7j/7
  - Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) – Alsace – 03.88.22.07.35 7j/7pour les oiseaux
  - Sauvegarde Faune Sauvage à Wittenheim - Haut-Rhin - 07.71.76.97.06 - 7j/7 pour les chevreuils

SERVICES PUBLICS

Véolia Eau (24h/24) 09.69.32.35.54
ENEDIS (ex ERDF)..... 09.72.67.50.68
GrDF Urgence Sécurité Gaz (24h/24)..... 08.00.47.33.33
Renseignement/Raccordement ou déplacement d'ouvrage gaz..... 09.69.36.35.34
SAINT-LOUIS AGGLOMERATION :
- Standard 03.89.70.90.70
- Service de l'assainissement et de l'eau..... 03.89.70.22.65
- Service des déchets ménagers & déchetteries..... 03.89.70.22.60
- Espace France Services (Sierentz) 03.67.27.01.30
- Espace France Services (Ranspach-le-Bas)..... 03.67.93.00.22
- Transport/Distribus 03.89.69.73.65

Conciliateurs de justice :
- M. LETTERMANN chaque lundi de 14h à 16h à la mairie de Huningue (sur RDV)
- Mme FRUEH, M. RICHARD chaque jeudi de 9 h à 11 h à la mairie de Saint-Louis (sur RDV)

EN CAS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers 18
Gendarmerie 17
Police municipale 03.67.93.00.10
Samu 15
Appel d'urgence européen..... 112
Sans abri 115
Enfance maltraitée 119
Centre antipoison 03.88.37.37.37
Brigade verte 03.89.74.84.04
S.P.A de Mulhouse 03.89.33.19.50
Pompes funèbres (voir tableau affiché à la mairie)

SOCIAL

Assistantes sociales:

Centre médico-social (11 rue de Huningue - 68300 SAINT-LOUIS)..... 03.89.70.91.80
Espace Solidarité Seniors (80 rue de Mulhouse - 68300 SAINT-LOUIS)..... 03.89.89.71.00

SANTÉ

Professionnels du secteur médical ou paramédical :

retrouvez toutes les informations sur le site internet de Blotzheim dans la rubrique « Services - Services (para)-médicaux »

Pôle santé 03 89 68 41 38

Cette édition du bulletin d'information a été tirée à 2 800 exemplaires pour la somme de 3 880,80 Euros TTC

Directeur de la publication: Monsieur le Maire

Impression : Freppel Imprimeur IMPRIM'VERT®

TROTTOIRFASCHT

1985 :
3ème édition

2003 : 20ème édition

2013 :
30ème édition

2017 :
34ème édition

2023 :

40ème
édition